

Vous partez à l'étranger ? Vous avez raison !



Quelle belle occasion de :

- Faire un break en découvrant d'autres horizons
- Progresser en langues
- Développer des connaissances et savoir-faire
- S'immerger dans une autre culture

A votre retour, pensez à valoriser vos nouvelles compétences !

- Perfectionnement linguistique
- Ouverture culturelle
- Renforcement de vos connaissances dans un domaine précis
- Gestion du stress
- Capacité d'adaptation, débrouillardise
- Expérience boostée sur votre CV

Vous ne maîtrisez pas la langue du pays ?

Pensez aux entreprises, restaurants français, chaînes internationales de magasins et filiales françaises à l'étranger !

Sans expérience et avec un faible niveau linguistique ?

Ciblez les jobs peu qualifiés qui nécessitent peu de contact avec le public : aide en cuisine, plonge, travaux agricoles, manutention...

Les secteurs qui recrutent : animation-tourisme / hôtellerie-restauration / séjours linguistiques / animation en centre de vacances / travaux agricoles

Les indispensables papiers

Séjour de moins de 3 mois

- Carte d'identité : à faire en mairie, 3 semaines de délai

Séjour plus de 3 mois

- Contacter les autorités compétentes (mairie, police...)
- <http://ec.europa.eu/youreurope>
- www.diplomatie.gouv.fr

Conservez une copie scannée de vos documents importants dans votre boîte mail pour les refaire, au cas où ! 😊



Pour voyager malin

www.couchsurfing.com : hébergement alternatif, chez l'habitant
www.use-it.travel : carte d'info avec les bons plans locaux
Maps.me : appli gratuite avec les cartes du monde entier, consultable hors ligne. 345 pays et îles sont couverts, pistes de ski ou de treks incluses 😊

Pour se préparer, s'informer !

www.europa.eu/youth
www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr
www.eurodesk.eu (in English!)

Participer à des cafés langues et des tandems linguistiques est un moyen efficace pour pratiquer les langues de façon sympa et interactive !

Santé en Europe : partez protégés !

- Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) : gratuite et valable 2 ans
www.ameli.fr
- Pour souscrire une assurance rapatriement ou complémentaire, contactez votre mutuelle ou la caisse des Français à l'étranger
www.cfe.fr

Les aides financières

- Accordées par l'Union européenne, l'Etat, des collectivités territoriales, des fondations
- Varient selon le statut, l'âge, le projet, le pays de destination
- Aides européennes : <https://info.erasmusplus.fr/>
- Plus d'infos : contacter le réseau Information Jeunesse / Eurodesk le plus proche
www.cidj.com



Logement et transport

- Plusieurs possibilités : camping, auberges de jeunesse, résidences pour étudiants, colocations, hôtels bon marché
- Bons plans : covoiturage, bus, compagnies low-cost, Pass Interrail, vélo
<https://europa.eu/youth> > Voyager
www.aubergesdejeunesse.com

Tips

Frais d'itinérance

Dans l'Union européenne, à partir du 15 juin 2017, plus de roaming, vous pouvez téléphoner et envoyer des SMS comme si vous étiez chez vous !

Hors UE, les appels et SMS sont surfacturés. Si vous partez longtemps, pensez à résilier votre contrat en France. Pensez aussi à déconnecter votre smartphone du web. Sinon, gare à la facture !

Acheter une carte SIM locale pour avoir un numéro local et téléphoner et envoyer des SMS + utiliser Internet avec le réseau local = beaucoup moins cher ! 😊



Permis de conduire

Vous pouvez conduire avec votre permis français partout en Europe ! Attention quand même au sens de circulation et à l'assurance ! 😊

Modes de paiement

Avant de partir, vérifiez que :

- Votre carte de paiement internationale ait une durée de validité suffisante
- Sa capacité de retrait et de paiement convienne à vos besoins

Attention aux frais bancaires !

Chaque fois que vous payez ou retirez de l'argent à l'étranger (en dehors de la zone euro), votre banque facture des frais de change.



Etudier en Europe / Avant le départ

- Dès septembre : informez-vous
- Dès janvier : commencez vos démarches administratives
- A partir d'avril : programmez votre arrivée
- Tout au long de l'année, améliorez votre niveau en langue : sur Internet, avec des étudiants étrangers, en suivant des cours de langues et des tests linguistiques...

Erasmus+

Le programme européen Erasmus+ facilite les départs pour les jeunes (études, stages, volontariat, échanges de jeunes) et les professionnels.

<https://info.erasmusplus.fr/>



« Je voulais améliorer mon anglais, me faire des amis internationaux, faire des sorties culturelles, je voulais aller au bout de moi-même et prendre confiance en moi. Il y a des démarches à faire, ça peut faire peur, mais une fois qu'on est dans le pays, c'est juste magique ! ».

Marie, Erasmus+ Etudes au Royaume-Uni

Le SVE, le volontariat européen pour tous !

- Ouvert aux jeunes européens de 17 à 30 ans
- Pour un projet d'intérêt social, solidaire, environnemental ou culturel à l'étranger de 2 semaines à 12 mois
- Frais pris en charge (nourriture, hébergement, voyage, couverture maladie) + préparation, tutorat et formation linguistique
- Conseil : s'adresser à une structure d'envoi en France avant de présenter sa candidature
https://europa.eu/youth/volunteering_fr

« Le Service Volontaire Européen, c'était l'occasion de partir à l'étranger. Je n'avais pas forcément les moyens et j'avais arrêté mes études. Je voulais voir ailleurs et faire quelque chose qui me plaît : travailler dans une salle de concert. Ça a pris du temps, mais je n'ai jamais lâché l'idée car c'était vraiment ce que je voulais faire. J'ai beaucoup appris avec ce projet et maintenant, j'ai envie de créer une agence de production ».

Gildas, SVE aux Pays-Bas

OFaj

L'Office franco-allemand pour la jeunesse propose plusieurs programmes de mobilité vers l'Allemagne et peut aider au financement de projets, stages et échanges dans ce pays.

www.ofaj.org

« J'ai passé un très bon stage ! J'ai rencontré beaucoup de personnes aux parcours très divers. Leur histoire m'a ouvert de nouvelles perspectives. »

Karim, stage pratique en Allemagne



Les indispensables papiers

Passeport

- Au-delà des frontières européennes
- Faire la demande auprès des mairies, commissariats ou préfectures
- Validité 10 ans
- Délai : 2 à 3 semaines, voire plus

Visas

- Souvent obligatoires pour les pays hors Europe
- Différents types et coûts de visas : tourisme, affaires, études
- Validité variable selon la législation du pays d'accueil

www.diplomatie.gouv.fr

Permis de conduire international

- Nécessaire pour certains pays étrangers

Santé, partez protégés !

Hors de l'Union européenne, la santé représente un investissement financier, mais il est indispensable d'y penser afin de partir l'esprit léger. www.cfe.fr

Check List Santé

- Assurez-vous auprès de votre médecin que vos vaccins sont à jour
- Selon votre destination, des dispositions particulières sont à prendre : informez-vous et prenez de l'avance ! www.pasteur-lille.fr/vaccinations-voyages
- Etudiants : Demandez à votre mutuelle une extension vers les pays de destination
- Expatriés : www.cfe.fr
- Backpackers : www.chapkadirect.fr ou demandez une extension de votre mutuelle familiale si vous êtes encore domiciliés chez vos parents.

Les applis et les sites...



Des applis à télécharger pour les langues étrangères
[Duolingo](#), [Babbel](#), [Semper](#), [Busuu...](#)

Applications gratuites

Trouver le Wifi à proximité : **Wifi finder**

Convertir les monnaies : **XE Currency**

Traducteur automatique : **Traducteur Multi Languages**

Météo partout dans le monde... en français ! : **Météo France**

Partager votre voyage : **LiveTrekker**

Site : Prépa voyage : www.readytogo.fr

Logement

Il est possible de réserver un hébergement à l'étranger de chez vous, en quelques clics ! Hôtel, auberge de jeunesse, pension à la semaine ou au mois...

Consultez les sites de référence

www.french.hostelworld.com

www.hihostels.com

Travailler à l'étranger

Des visas spécifiques sont à demander, sans garantie d'obtention ! Pour partir quand même, il y a plusieurs pistes : **PVT**, **wwwoofing**, **au pair**...

PVT - Programme Vacances-Travail

Travailler à l'étranger grâce à un permis ou visa de travail de 6 à 24 mois. Age limite : 30 ou 35 ans, selon les pays : Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Japon, Corée du Sud, Hong-Kong, Taïwan, Chili, Colombie, Mexique, Uruguay, Argentine et Russie. (Brésil en cours).

www.pvtistes.net

Wwoofing : votre aide contre le gîte et le couvert !

Travailler 5h par jour, 4 à 6 jours par semaine

www.wwwoof.net

Pour partir au pair :

- Avoir au moins 17 ans et le bac (ou diplôme équivalent)
- Avoir de l'expérience avec les enfants
- Niveau de base dans la langue du pays

www.afj-aupair.org

www.ufaap.org

OFQJ : Avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse, trouvez des opportunités de mobilité et de séjours au Québec.

www.ofqj.org

« Passée la période d'adaptation (qui dans mon cas a duré 2 ou 3 mois), tout a été merveilleux. Cette année a été la plus belle année de ma vie. J'ai pris dix ans dans ma tête, j'ai appris à surpasser une timidité certaine, à aborder les gens, à prendre des initiatives. »

Elodie, au pair aux Etats-Unis

Les études à l'international : une expérience unique !

- Partir en solo = préparation et budget conséquents
- Partir avec un accord bilatéral et Erasmus+ Enseignement supérieur : voir les partenariats de votre établissement à l'international pour partir plus facilement
- Erasmus Mundus : pour les masters et doctorants

www.generation-erasmus.fr

Partez... faire du volontariat !

Les chantiers de bénévoles

- A partir de 18 ans, durée de 2 à 3 semaines
- Considérer les risques du pays ou projet
- 20h à 35h de travail par semaine
- Participation demandée pour la pension complète et le transport
- Assurance et adhésion à l'association

www.cotravaux.org

www.clong-volontariat.org

http://europa.eu/youth/fr

> Possibilités de volontariat

« Le mélange des cultures, la confrontation d'idées amènent une certaine réflexion sur soi et sur les autres : on apprend à relativiser notre vie de tous les jours et à écouter »

Audrey, chantier international en Tunisie

Les volontariats encadrés et financés

VIE ou VIA : Volontariat international en entreprise ou administration

- De 18 à 25 ans, à partir d'un bac+2
- Durée : 6 à 24 mois

www.civiweb.com

« J'ai choisi cette option car je souhaitais continuer de vivre et travailler à l'étranger. Par ailleurs, l'encadrement des VIE permet d'obtenir toutes les infos concernant les démarches administratives, l'installation dans le pays... grâce à des guides pratiques, une réunion d'information avant le départ et un suivi personnalisé tout au long de la mission. »

Margot, VIE en Allemagne

Service civique à l'international

- Engagement volontaire au service de l'intérêt général

- De 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme

- Durée : 6 à 12 mois

www.service-civique.gouv.fr

« A 25 ans, je me suis engagé 10 mois au Pérou, plus exactement à Ventanilla, un district de Lima (...) j'animais une bibliothèque de rue dans des quartiers défavorisés et j'ai fait du renforcement scolaire avec des enfants. Mon Service Civique m'a apporté la faculté de rebondir après une situation difficile, une vraie aisance en public et surtout à établir une relation de confiance, à rassurer par rapport à la différence physique et culturelle. Que du + ! »

Siméo, volontaire en service civique international au Pérou

Volontariat de solidarité internationale

- A partir de 18 ans

- 2 ans maximum

www.france-volontaires.org

De nombreux volontariats sont possibles pour toutes missions, tous âges et niveaux de qualifications ! Contactez le réseau IJ / Eurodesk

www.cidj.com

